



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 4 DECEMBRE 2014 à 18H00

05160 PONTIS

Tél / Fax : 04.92.44.26.94

mairiedepontis@wanadoo.fr

www.pontis.fr

SEANCE DU 4 DECEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze et 4 décembre à 18H00

Le Conseil d'Administration du CCAS de PONTIS dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session **ordinaire** sous la Présidence de **Monsieur Georges GAMBAUDO**, Maire de la Commune.

Étaient Présents : Mesdames HUGUES Andrée, BAZIRE Muriel. Messieurs FLUCHERE Frédéric, SARRAZIN Christian.

Absent : Monsieur IGEL Roger.

Excusé : SARRAZIN Mireille qui a donné pouvoir à Christian SARRAZIN.

Secrétaire de séance : Monsieur Christian SARRAZIN.

Séance ouverte à 18H00

Le président ouvre la séance en demandant aux Conseillers de bien vouloir ajouter le point suivant à l'ordre du jour : Repas de fin d'année.

Voté à l'unanimité.

- Approbation des délibérations prises lors de la dernière séance du Conseil d'Administration

Un rappel est fait des points abordés lors de la dernière séance du Conseil d'Administration et des délibérations prises. Les membres sont invités à signer ces dernières.

- Colis de Noël
-

Délibération N° CCAS-09/2014.

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil d'Administration du CCAS de renouveler les colis de Noël distribués chaque année aux personnes bénéficiaires du CCAS de Pontis, comme cela a toujours été pratiqué sur la commune.
Les 3 conditions à remplir sont les suivantes :

- **Avoir 70 dans le courant de l'année.**
- **être inscrit sur la liste électorale ;**
- **être domicilié sur la commune ;**

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents

Le Conseil d'Administration du CCAS de Pontis

- **ADOpte** la proposition de Monsieur le Président, telle que détaillée ci-dessus.
- **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au budget du Centre Communal d'Action Sociale 2014 au chapitre 011.
- **DONNE** tout pouvoir à M. le Maire pour réaliser ce projet.

VOTE à l'unanimité

- Repas de fin d'année

Délibération N° CCAS – 10/2014.

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil d'Administration du CCAS d'organiser un repas de fin d'année dans les conditions suivantes :

- **A la charge du CCAS** pour les personnes de 70 ans et plus, inscrites sur la liste électorale et domiciliées sur la commune, ainsi que leurs conjoints (- de 70 ans compris).
- **12.50 € de participation** pour les personnes entre 60 et 69 ans, inscrites sur la liste électorale et domiciliées sur la commune ;
- A la charge de toutes autres personnes en résidence principale ou secondaire sur la commune.

Mr le Maire précise que le coût d'un repas sera **25 €**.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents

Le Conseil d'Administration du CCAS de Pontis

- **ACCepte** la proposition de Monsieur le Président, telle que détaillée ci-dessus.
- **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au budget du Centre Communal d'Action Sociale 2014 au chapitre 011.
- **DONNE** tout pouvoir à M. le Maire pour réaliser ce projet.

VOTE à l'unanimité

- Questions diverses

Néant

Clôture de la séance à 18h45

Secrétaire de séance
Christian SARRAZIN